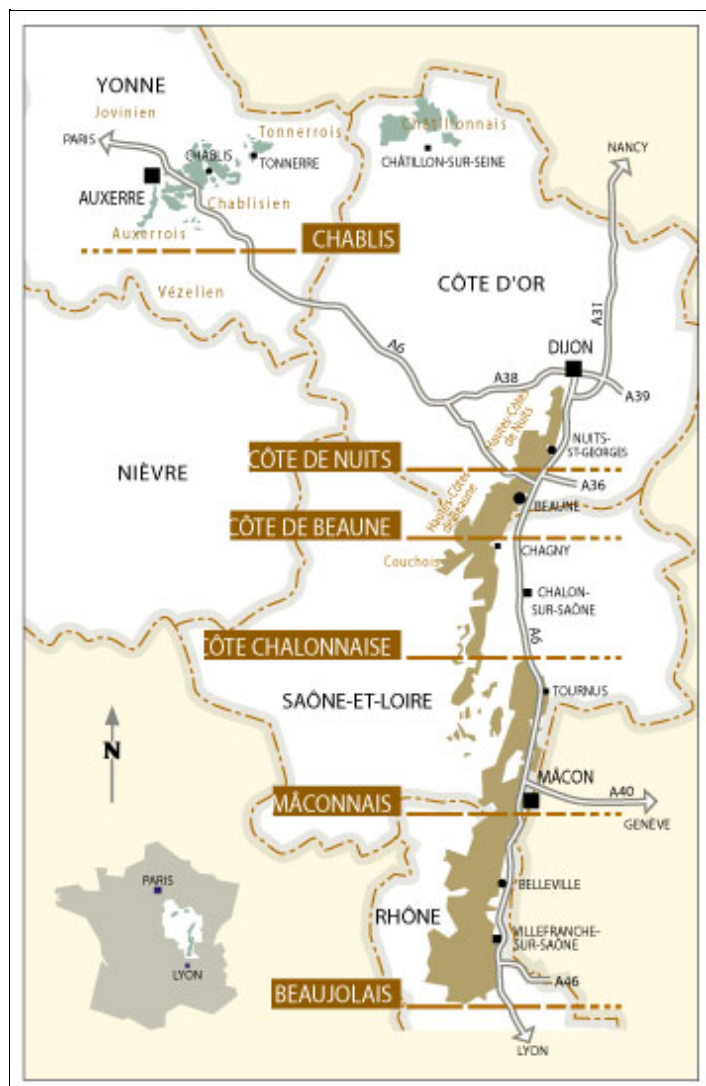
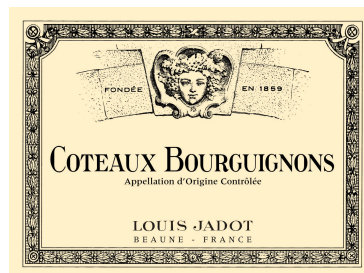


COTEAUX BOURGUIGNONS

Appellation Régionale

Chardonnay-Aligoté



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Un mariage représentatif de la grande Bourgogne dans son ensemble qui comprend le Beaujolais.

CARACTÉRISTIQUES

Créée en janvier 2011, la nouvelle appellation 'Coteaux Bourguignons' concerne les territoires de la Grande Bourgogne, de l'Auxerrois au Beaujolais. Cette AOC est produite grâce aux principaux cépages emblématiques de la Bourgogne: Pinot Noir/Gamay et Chardonnay/Aligoté.

VINIFICATION ET ÉLEVAGE

La vinification et l'élevage des différents vins de cet assemblage ont lieu en cuve inox afin de préserver fruit et fraîcheur. Les vins sont ensuite réunis avant la préparation de la mise en bouteille.

BON À SAVOIR



TEMPÉRATURE
DE SERVICE

10-12



POTENTIEL
DE GARDE

2-5 ans, en fonction du millésime

